

**ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 002/DO/SDT/DEPRA/CP/2020

Relizane : 26/01/2021

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise CHADLI Bouabdellah  
Adresse : 06, Cité 121 lots Mont-Visou Locale N°02 –W.Relizane

**Objet :** Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°73/2020 du 13.01.2021 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations urbaines, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°002 du 07/01/2021 et N°003 du 07/01/2021, relatif à ces travaux sis respectivement :  
LOT N°01 Cité 300 logts Oued Rhiou et LOT N°02 Cité 50 logts Merdja Sidi Abed, il a été constaté :  
**Absence sur les deux (02) chantiers lors d'ouverture de travaux.**

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur

Directeur Opérationnel  
de Relizane  
*BOUFEDJI Mohamed*